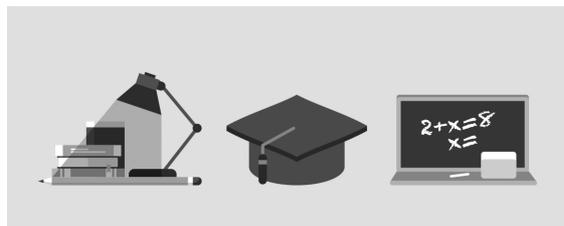




PREVENTION  
SECURITE

AIPR EXAMEN



### LIEU DE LA FORMATION

CLAIRAC - LYCÉE DES MÉTIERS PORTE DU LOT  
POUR TOUTES AUTRES LOCALITÉS MERCI  
DE NOUS CONTACTER.

### PUBLIC CONCERNÉ

Opérateurs, encadrants,  
concepteurs

### PRÉ-REQUIS

Aucun mais la formation préparatoire à l'examen AIPR Opérateur ou Encadrant ou Concepteur est très vivement recommandée pour réussir le QCM de cet examen.

### DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

### MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Plan de développement des compétences

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réussir le QCM pour obtenir l'AIPR

## CONTENU DE LA FORMATION

- Passage du QCM de l'AIPR

## CONDITIONS DE FORMATION

**DUREE** : 1 heure maximum

**MODALITES** :

L'examen se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM du MEDDE via Internet. A chaque candidat est attribué un ticket à usage unique d'accès à la plateforme QCM.

Formation inter ou intra entreprises

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Se munir OBLIGATOIREMENT d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

L'examen par QCM comporte 30 questions pour les opérateurs, 40 questions pour les encadrants et concepteurs. Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen dans un délai imparti d'1 heure.

*Barème des points :*

- réponse bonne : + 2 points - réponse « je ne sais pas » : 0 point

- réponse fautive à une question ordinaire : - 1 point

- réponse fautive à une question prioritaire : - 5 points

Score minimal pour réussir à l'examen « opérateur » : 36 points (le score maximal possible étant de 60 points)

Score minimal pour réussir à l'examen « encadrant » et « concepteur » : 48 points (le score maximal possible étant de 80 points)

Selon résultat délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer à son collaborateur l'AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

## PROFIL DES INTERVENANTS

Les formateurs de la spécialité du GRETA CFA AQUITAINE qui est reconnu centre d'examen par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (réglementation DT-DICT de juillet 2012).

### VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Saloua HENNEQUIN  
Chargée de Mission  
saloua.hennequin@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 53 76 02 54  
06 73 84 36 94

Valérie BOLZAN  
Assistante Commerciale  
valerie.bolzan@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 53 76 02 54 ou 05 53 83 33  
54